



**Concours d'affiches et vidéos
Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain,
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne**

**AUTORISATION D'UTILISATION DE PRODUCTIONS D'ELEVES EN VUE DE LA
REALISATION D'UNE OEUVRE DE COLLABORATION**

AUTORISATION A REMPLIR PAR L'ELEVE

Nom de l'élève :
Prénom :
Classe.....

J'autorise l'agence de l'eau Loire-Bretagne à utiliser pour sa communication non commerciale : toutes œuvres réalisées dans le cadre du concours d'affiches et vidéos *Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain - journée mondiale de l'eau 2021*, toutes photos de moi, toutes images et cède gracieusement les droits de représentation et de reproduction de mon œuvre ou de l'œuvre à laquelle j'ai participé.

Date et signature de l'élève :

Nom de l'établissement :
Nom de l'enseignant :
Adresse postale de l'établissement :
Courriel de l'établissement :

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL DU MINEUR :

Je soussigné(e) (prénom, nom)
déclare être le représentant légal du mineur (prénom, nom).....

J'autorise l'agence de l'eau Loire-Bretagne à utiliser pour sa communication non commerciale : toutes œuvres réalisées par mon enfant dans le cadre du concours d'affiches et vidéos *Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain - journée mondiale de l'eau 2021*, toutes photos de lui, toutes images et cède gracieusement les droits de représentation et de reproduction de son œuvre ou de l'œuvre à laquelle il participerait.

Fait à **Signature du représentant légal du mineur :**
Le (date)

Mention RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé **par Monsieur Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 9 avenue Buffon –45000 Orléans, pour la réalisation et la diffusion d'une affiche et d'une vidéo, dans le cadre du concours organisé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne « Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain ».**

La base légale du traitement est le consentement des représentants légaux des élèves mineurs et le consentement des élèves majeurs (article 6 a) RGPD).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- **La délégation à l'information et la communication.**

Les données sont conservées pendant : **merci d'indiquer combien de temps vous garder les informations liées au concours.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données **(en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données).**

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits** : cil-dpd@eau-loire-bretagne.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.